

ANNONCES POLITIQUES DES PARTIS POLITIQUES

DERNIÈRE RÉVISION : 22 avril 2025

Les élections générales fédérales de 2025 auront lieu le lundi 28 avril 2025. Ce résumé présente les principaux thèmes et politiques annoncés à ce jour. Dans la mesure du possible, toutes les formulations sont tirées directement des plateformes, des sites web ou des annonces des partis, dans un souci de clarté, de cohérence et de tonalité.

Parti libéral :

- Logement et infrastructure :
 - Créera une nouvelle entité nommée « Maisons Canada » (MC), qui agira en tant que promoteur pour bâtir des logements abordables à grande échelle, et fournira 25 milliards de dollars de financement aux constructeurs de maisons préfabriquées innovantes au Canada.
 - MC fournira également 10 milliards de dollars de financement et de capital à faible coût aux constructeurs de logements abordables.
 - Instaurons à nouveau un incitatif fiscal qui, lorsqu'il avait été introduit dans les années 1970 (Connue sous le nom de déduction fiscale pour les immeubles résidentiels locatifs à logements multiples), a stimulé la construction de dizaines de milliers de logements locatifs dans tout le pays.
 - L'élimination de la taxe sur les produits et services fédérale (TPS) sur les maisons neuves jusqu'à 1 million de dollars.
 - Baissant de moitié les redevances d'aménagement municipales pour les bâtiments résidentiels à logements multiples pendant une période de cinq ans, afin de diminuer les coûts de construction et d'accroître l'abordabilité.
 - NOUVEAUX : Rendra les édifices plus accessibles en augmentant le financement du Fonds pour l'accessibilité afin de s'assurer que les milieux de travail, les logements et les projets d'infrastructure soient accessibles et en intégrant davantage les conceptions sans obstacle et prêtes à l'emploi dans les catalogues de logements à venir et dans les efforts de construction du Canada afin que les nouveaux logements soient accessibles à tous.
 - NOUVEAUX : Bâtiront des hôpitaux, des cliniques et plus encore, en investissant 4 milliards de dollars dans la construction et la rénovation d'infrastructure communautaire de soins de santé. Ce programme inclura des investissements dans les établissements publics de soins de longue durée, dans l'amélioration de l'accès à des soins par équipe, y compris des soins en santé mentale et dans le financement d'équipement dispendieux comme pour les IRM.
- Mesures économiques :
 - Annulation de la taxe carbone sur les consommateurs.
 - Réduction de l'impôt sur le revenu pour les familles de la classe moyenne jusqu'à 825 \$ par an, soit une réduction de 1 % du taux marginal d'imposition.
 - Augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) de 5 % pendant un an, rapportant jusqu'à 652 dollars de plus aux aînés à faible revenu, non imposable.

- NOUVEAUX : Protégera l'épargne-retraite contre les conditions d'un marché volatil en réduisant de 25 % pour un an le montant minimum qui doit être retiré d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).
- NOUVEAUX : Procureront aux Canadiens et Canadiennes les prestations qu'ils méritent par le biais de la production automatisée des déclarations de revenus, à commencer par les ménages à faibles revenus et les aînés.
- Immigration :
 - NOUVEAUX : Ramènera l'immigration à des niveaux soutenables en plafonnant le nombre total de travailleurs temporaires et d'étudiants étrangers à moins de 5 % de la population du Canada d'ici la fin de 2027.
 - NOUVEAUX : Stabiliseront les admissions de résidents permanents à moins de 1 % de la population canadienne chaque année au-delà de 2027, en mettant l'accent sur l'attraction des meilleurs talents mondiaux qui propulsera notre croissance économique.
 - NOUVEAUX : Continueront de respecter le fait que l'immigration, tant permanente que temporaire, est une responsabilité partagée avec le gouvernement du Québec.
 - NOUVEAUX : Collaboreront avec les provinces et les territoires pour simplifier et accélérer la reconnaissance des titres de compétences étrangers et de l'expérience professionnelle internationale, afin que les nouveaux arrivants puissent pleinement contribuer à l'économie dès leur arrivée.
- Main-d'œuvre :
 - NOUVEAUX : Assurera la reconnaissance mutuelle des titres de compétences entre les provinces et les territoires afin que les Canadiens et Canadiennes puissent travailler où ils le souhaitent, ce qui comprend les titres de compétences des professionnels de la santé, les qualifications professionnelles dans les services financiers et les certifications de sécurité du camionnage.
 - NOUVEAUX : Donnera aux préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) jusqu'à 1 100 dollars par année en prenant immédiatement des mesures législatives créant un Crédit d'impôt remboursable pour héros des soins de santé.
 - NOUVEAUX : Soutiendra la formation d'infirmières et infirmiers, de PSSP et d'enseignants en élargissant le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS) pour ajouter des places de formation.
 - NOUVEAUX : Continuera de faire progresser la Stratégie nationale des soignants.

Parti conservateur :

- Logement :
 - L'élimination de la taxe de vente fédérale (TPS) sur les maisons neuves jusqu'à 1,3 million de dollars.
 - Inciteront les municipalités à réduire les taxes sur la construction : pour chaque dollar d'allégement offert par une municipalité en redevances d'aménagement, un gouvernement conservateur en remboursera 50 %, jusqu'à concurrence de 50 000 dollars d'économies pour les acheteurs de logements neufs.
 - NOUVEAUX : Interdire les repaires de drogue à moins de 500 mètres des écoles, des parcs et des maisons de retraite et imposer de nouvelles règles strictes de surveillance pour garantir qu'ils constituent des lieux de traitement et de guérison.

- NOUVEAUX : Établir une norme de service de 60 jours que les dirigeants de la SCHL doivent respecter pour approuver ou rejeter les demandes de financement de logements abordables.
- NOUVEAUX : Éliminer les exigences d'admissibilité onéreuse du programme de la SCHL pour faciliter l'accès des constructeurs de logements aux avantages du financement de logements abordables.
- NOUVEAUX : Ramener les dépenses d'exploitation de la SCHL à leur niveau de 2015.
- NOUVEAUX : Simplifier le Code national du bâtiment pour rendre la construction de logements sûrs plus abordable, tout en offrant une flexibilité maximale pour les nouveaux matériaux et les nouvelles méthodes de construction.
- Infrastructure :
 - Création d'un corridor énergétique national pour accélérer les autorisations pour les lignes de transmission, les chemins de fer, les pipelines et d'autres infrastructures essentielles dans un corridor de transport préapprouvé au Canada.
- Mesures économiques :
 - Abolir la TPS sur la vente de voitures neuves fabriquées au Canada.
 - Réduction de l'impôt sur le revenu pour les familles de la classe moyenne jusqu'à 1 800 \$ par an, soit une réduction de 2,25 % sur le taux marginal d'imposition.
 - NOUVEAUX : Rendant le crédit d'impôt pour les proches aidants remboursable.
- Main-d'œuvre :
 - NOUVEAUX : Exiger des vérifications préalables des syndicats dans le cadre d'une étude d'impact sur le marché du travail pour s'assurer que les syndicats soient consultés avant que les employeurs n'embauchent des travailleurs étrangers temporaires, pour protéger les emplois des Canadiens.
 - NOUVEAUX : Collaborant avec les provinces pour créer une licence reconnue au niveau national pour les médecins, les infirmières, les éducateurs de la petite enfance et d'autres professions.
 - NOUVEAUX : En finançant, chaque année 1 000 place de formation pour les travailleurs de l'autisme pour mieux soutenir les étudiants, les familles et les écoles.
- Personnes âgées :
 - Permettre aux personnes âgées qui travaillent de gagner jusqu'à 34 000 \$ en franchise d'impôt, soit 10 000 \$ de plus qu'aujourd'hui.
 - Permettre aux aînés de conserver leur épargne dans un REER jusqu'à 73 ans, au lieu de 71 ans.
 - Protéger le SV, le SRG et la RPC en maintenant l'âge de la retraite à 65 ans.
 - NOUVEAUX : Mettant fin aux fraudes visant les aînés en adoptant la Loi contre les fraudes faites aux aînés.

Nouveau Parti démocratique (NPD) :

- Logement :
 - Réserver 100 % des terrains fédéraux constructibles à la construction de plus de 100 000 logements à loyer contrôlé d'ici 2035;

- Financer par des fonds publics de nouvelles constructions avec une nouvelle banque pour le logement communautaire pour établir des partenariats avec des promoteurs à but non lucratif, des coopératives et des communautés autochtones;
- Former 100 000 personnes supplémentaires, y compris les nouvelles et nouveaux arrivants et les personnes affectées par la guerre commerciale de Donald Trump, dans des secteurs qualifiés tout en améliorant les conditions de travail;
- Interdire les entreprises d'acheter des immeubles résidentiels abordables;
- Supprimer l'aide aux géants de l'immobilier qui arnaquent leurs locataires, y compris les prêts fédéraux à faible taux d'intérêt, le traitement fiscal préférentiel et l'assurance hypothécaire;
- Renforcer le Fonds de protection des loyers pour aider les organismes à but non lucratif à acheter des logements abordables lorsqu'ils sont mis sur le marché.
- Créer le Transfert canadien en matière de logement, un transfert de 8 milliards de dollars sur quatre ans pour construire 3 millions de nouveaux logements, y compris des logements hors marché et abordables. Pour s'assurer que les villes construisent rapidement des logements abordables, ce transfert :
 - Exigera des villes qu'elles autorisent un plus grand nombre de logements collectifs dans tous les quartiers;
 - Accéléreront l'octroi de permis et les approbations afin que les maisons puissent être construites plus rapidement;
 - Gèlera l'augmentation des frais de développement et collaborera avec les provinces pour réduire de moitié ces frais qui retardent la construction.
- NOUVEAUX : Moderniser la Loi sur l'efficacité énergétique, mettrons à jour le Code national du bâtiment, y compris les exigences en matière de climatisation et les limites maximales de température intérieure sécuritaires, et élaborerons une norme fédérale efficace en matière de performance en matière d'émissions pour les grands bâtiments.
- Infrastructure :
 - Introduire le plan Construire au Canada, acheter au Canada, visant à :
 - Utiliser 100 % d'acier canadien dans tous les projets financés par le gouvernement fédéral.
 - Interdire aux entreprises américaines d'obtenir des contrats d'approvisionnement fédéraux tant qu'elles ciblent les produits canadiens avec des tarifs douaniers.
 - Donner la priorité aux entreprises canadiennes syndiquées dans les appels d'offres des projets publics.
 - Augmenter les exigences en matière de contenu canadien pour tous les projets financés par le gouvernement fédéral.
- Main-d'œuvre :
 - NOUVEAUX : Mettre en place un système de permis d'exercice pancanadien pour aider les professionnels de la santé à pratiquer là où on a besoin d'eux dans tout le pays.
- Mesures économiques :
 - Sortir tous les aînés de la pauvreté en augmentant le Supplément de revenu garanti
 - Retirer définitivement la TPS des produits essentiels, comme les repas d'épicerie, les couches et les poussettes, ainsi que les factures mensuelles, dont celles de téléphone cellulaire, de l'Internet et du chauffage.

- NOUVEAUX : Augmenter le montant personnel de base à 19 500 \$ pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs de gagner plus avant de payer des impôts. Ceci remettrait 505 \$ dans les poches des gens qui gagnent entre 19 500 \$ et 177 882 \$.
- Personnes âgées :
 - Sortir tous les aînés de la pauvreté en augmentant le Supplément de revenu garanti.

Bloc Québécois :

- Logement :
 - Le Bloc Québécois exigera que la SCHL offre l'assurance prêt hypothécaire aux résidences pour personnes âgées de moins de 50 unités, hors des grands centres, et investisse dans la rénovation de celles-ci afin de favoriser le maintien des aînés dans leur communauté d'appartenance.
 - Le Bloc Québécois réclamera le transfert sans condition au Québec de toutes les sommes investies en logement, une compétence exclusive du Québec, comme l'exige l'Assemblée nationale du Québec à l'unanimité.
 - Il poussera le fédéral à revoir sa définition de « logement abordable » afin qu'il finance enfin la construction de logements réellement abordables selon les marchés des différentes régions.
- Immigration :
 - Le Bloc Québécois exige le transfert au Québec de tous les pouvoirs en immigration, incluant le programme de mobilité internationale.
 - Le Bloc Québécois exige que le fédéral consulte le Québec et les provinces afin d'ajuster ses cibles d'immigration à leur capacité d'accueil.
 - Le Bloc Québécois travaillera à obtenir des permis sectoriels et régionaux ouverts pour les travailleurs étrangers temporaires.
- Personnes âgées :
 - Le Bloc Québécois déposera un projet de loi pour hausser la pension de vieillesse des 65 à 74 ans de 10 % et mettre fin aux deux classes d'aînés, une mesure discriminatoire infligée par le dernier gouvernement libéral, en plus d'augmenter le seuil permettant aux personnes touchant le Supplément de revenu garanti de travailler davantage sans pénalité dans leurs prestations.